

Résumé système garde obstétricale et couverture de jour février 2013:

UMF	Accouchement JOUR	Autres appels Couverture de JOUR 20 sem. et +	Couverture soirée, nuit et fin de semaine Système de garde par les résidents ou pas	
	<p><b>Répondre soit par oui ou non et spécifier heures de couverture par résident pour ses patientes:</b></p> <p><b>Entourer OUI ou NON et</b>  <b>8h- 17h</b>  <b>vs</b>  <b>17h-20h</b>  <b>vs</b>  <b>24h/24</b>  <b>Et</b>  <b>Inscrire à partir</b>  <b>X sem de gross.</b></p>	<p><b>Répondre par soit :</b></p> <p><b>OUI ou NON</b></p>	<p><b>Répondre soit : Non</b>  <b>vs</b>  <b>Oui + modèle 1 à 4</b></p> <p><b>NON =optionnel, si selon désir du résident</b>  <i>Si non, spécifier qui accouche patiente</i></p> <p><b>Oui (système de garde organisé) <u>toutes</u> les patientes du groupe de résidents sont couvertes. Indiquer chiffre correspondant au système et inscrire explications du système au bas du tableau si demandé:</b>  <b>-#1 (si pool et svp l'expliquer)</b>  <b>-#2 (si système de garde obstétrical intégré aux autres gardes et svp l'expliquer)</b>  <b>- #3 (si résident en dispo à partir de 36sem pour ses propres patientes)</b>  <b>-#4 (si autre système et svp expliquer)</b></p>	
			<b>NON ou OUI</b>	<b>si Oui, modèle 1, 2, 3, 4</b>
1. Notre Dame	OUI <i>non(janv2013)</i> 8-17h 36 <sup>ième</sup> sem	NON	NON (optionnel) Patientes accouchées par autre résident medfam en stage obst ou patrons medfam accoucheur	
2. Hop Sacré Cœur	OUI 24h/24 36 <sup>ième</sup> sem	OUI	Oui →	#3 Consensus résidents patron Application souple
3. Maria	OUI 24h/24 36 <sup>ième</sup> sem	OUI	OUI →	#3 choisi par les résidents
4. Bordeau Cart.	OUI 8-20h 36 <sup>ième</sup> sem	?	NON(optionnel) Patientes accouchées par patrons medfam accoucheurs si résident répond pas à l'appel après 20h ou ne veut pas faire accouchement si rejoint;résident doit quand même trouver collègue remplaçant lors de vacances/régions	
5. LaSarre/ Aurores Boréales	OUI 8-17h 36 <sup>ième</sup> sem	?	NON(optionnel) Patientes accouchées par patrons medfam accoucheurs	

6. St Hubert	OUI 8- 17h 36 <sup>ième</sup> sem	?	OUI→	#1
7. Marigot	OUI 8-17h 36 <sup>ième</sup> sem	Oui 20 sem et + (via pool- fév2013)	Oui→	#1 1 semaine /7 ( fév2013 :le résident de garde peut contacter le résident qui suit la patiente pour voir si dispo/intéressé vs le résident en stage d'obst)
8. Shawi	Oui 8- 20h 36 <sup>ième</sup> sem	?	NON (optionnel) Patientes accouchées par patrons medfam accoucheur Mais fortement encouragé à faire accouchement volontairement; si résident en vacances doit se faire remplacer par collègue pour accouchement de jour	Mais #2 prévu juillet 2013
9. Faubourg	Oui <i>non(jan2013)</i> 8-17h 36 <sup>ième</sup>	NON	NON (optionnel) Patientes accouchées par autre résident medfam en stage obst ou patrons medfam accoucheur	
10. Cité Santé Laval	Oui 8-17h 36 <sup>ième</sup> sem	?oui 20 sem et + (via pool- fév2013)	Oui→	#1 1 semaine /7 (fév2013 :le résident de garde peut contacter le résident qui suit la patiente pour voir si dispo/intéressé vs résident en stage obst)
11. Hop Maisonneuve Rosemont	Oui <b>24hres/24</b> 36 <sup>ième</sup> sem	NON	Oui →	#3 mais pas d'obligation à se faire remplacer→ si absent (vacances, congrès...); les patrons accoucheurs peuvent prendre la relève (voir la note)
12. VERDUN	Oui 8-17h sem pour accouchement 36 <sup>ième</sup> sem	NON	NON	

13 Trois Rivières	Oui 20h 36 <sup>ième</sup> sem	NON	oui	#2 modifié (pour les patientes du résident seulement par contre)
14. Mont Laurier	Oui 24/24 36 <sup>ième</sup> sem		oui→	#3 mais voir note (application souple) max 2 fins de semaine/mois
15 Le Gardeur CSSL sud de Lanaudière	Oui 24h/24 36 <sup>ième</sup> sem	NON?	OUI→	#3 et voir note (max 2fds par mois); il y a un résident en backup si résident de la patiente n'est pas rejoignable pour faire accouchement
16 Amos les Eskers	Oui 24h/24 36 <sup>ième</sup> sem	OUI 36 sem et +	OUI→	#3 mais voir note (veulent changer pour #2 éventuellement)

## **Origines des explications du système de garde selon le milieu avec certaines explications si pas évident sur la grille sommaire :**

1.HND et Faubourg En processus de changement car dysfonctionnel- modèle qui sera adopté? Janvier 2013 *garde obstétricale selon désir du résident même dans la journée* ; le suivi postpartum reste obligatoire par contre  
voir Description dans dossier réponses

2.HSC  
voir Description dans dossier réponses

3.Maria (#3) si résident absent, doit se faire remplacer par collègue; ce dernier n'aura pas l'obligation d'accoucher la patiente mais sera obligé de faire le suivi postpartum et du bébé.  
Voir Description dans dossier réponses

4..BC : résident doit trouver un collègue qui va le remplacer si vacances/régions; mais l'accouchement de la patiente reste selon le désir du résident; le suivi postpartum est obligatoire  
voir Description dans dossier réponses

5. LaSarre  
grille remplie lors du comité de programme

6.ST-Hubert  
voir Description dans dossier réponses

7.Marigot(#1) : chaque résident est en garde obstétricale une semaine à la fois, donc 1 sur 7  
voir Description dans dossier réponses  
Tournée postpartum obligatoire sinon doit se faire remplacer par collègue résident

8. Shawi (prn → #2 juillet 2013) : prévoit en juillet 2013 garde communautaire couvrant patients enceintes, chsdl et domicile  
voir Description dans dossier réponses

9. Faubourg – voir HND-Faubourg  
voir Description dans dossier réponses

10. Cité Santé Laval (#1): À partir de 36 semaines, 1 résident de garde à domicile pour toutes les patientes des résidents, 1 semaine sur 1  
Tournée postpartum obligatoire sinon doit se faire remplacer par collègue résident  
Voir Description dans dossier réponses Marigot

11. HMR (#3) : Actuellement, la couverture 24h/24 est appliquée plus souplesment ; c'est le médecin patron qui appelle le résident si patiente en travail actif seulement; le résident qui n'est pas capable de se faire remplacer doit aviser la salle d'accouchement et le patron fera l'accouchement. Il existe une clinique de dépannage pour suivi des cas obstétricaux urgents si résident absent. Patientes transférées à un autre collègue lors du stage en régions pour le suivi obstétrical.  
Voir Description dans dossier réponses

12. Verdun  
grille remplie lors du comité de programme

13. Trois-Rivières (#2 modifié): si sa patiente accouche et qu'il est de garde pour UHMF ou CHSLD il ira l'accoucher; sinon le patron prend la relève; mais le résident semble être appelé à chaque fois que sa patiente est à la salle d'accouchement  
voir Description dans dossier réponses

14. Mont-Laurier (#3) : maximum de garde 2 fins de semaine x par mois; résident doit trouver collègue pour le remplacer lors de ses absences (congés, congrès...); mais il est écrit « que les patrons finissent souvent par faire la garde et les accouchements vus les multiples congés »  
voir Description dans dossier réponses

15. Le Gardeur (#3) : 1 résident par semaine en remplacement si résident non rejoignable  
voir Description dans dossier réponses

16. Amos (à venir #2): travaille sur garde communautaire éventuellement où serait inclus la garde obstétricale  
voir Description dans dossier réponses

## **Résultats de la compilation :**

16 UMF sur 16 ont répondu :

### **--couverture soirée et fin de semaine :**

-#1 ( pool obstétrical)

-#2 (système de garde obstétrical intégré aux autres gardes)

- #3 (résident en dispo à partir de 36sem pour ses propres patientes)

-#4 (si autre système ) AUCUNE UMF!

- 6/16 le résident à l'option d'être de garde pour ses patientes (garde prn) :
  - pour 4 des 6 milieux, les patrons prennent la relève sinon
  - 1 de ses milieux se questionne sur ce mode actuellement, dont envisage une garde #2 (communautaire) en juillet prochain
- 9/16 système de garde établi (#1 et #3) :
  - 3 sur 10 offre le système de garde #1 (pool obstétrical)
  - 6 sur 10 offre le système #3 (le résident couvre ses patientes)
    - \*mais un milieu veut changer pour garde #2 en juillet (garde communautaire)
    - \*1 sur ces 6 milieux demande un max de 2 fins de semaine par mois de garde à ses résident
- 1/16 offre le système de garde #2 modifié ( le résident n'accouche que sa patiente et pas les patientes des autres résidents)

### **--couverture de jour des patientes pour accouchement :**

16/16 offre couverture de jour (14/16 depuis février 2013)

⇒ 7/16 jusqu'à 17H (5/14 depuis février 2013)

⇒ 3/16 jusqu'à 20H (3/14 depuis février 2013)

⇒ 6/16 le font 24h sur 24 (6/14 depuis février 2013)

### **--couverture de jour pour autres appels provenant des patientes enceintes de $\geq 20$ semaines et qui se présentent à la salle d'accouchement :**

⇒ 6 (février 2013) / 16 (dont un milieu à partir de la 36<sup>ième</sup> semaine)

⇒ 3 (février 2013)/ 16 n'offrent pas de couverture de jour pour les autres problèmes

⇒ 7/16 on ne sait pas si offert ou pas